

## Rappel sur l'enregistrement des Simultanés permanents

L'ensemble de la procédure est dans ce cas défini par la Fédé, qui envoie aux clubs le montant de leurs redevances une fois par quadrimestre (fin Décembre, fin Avril, fin Août), part Fédé et part Comité. La redevance Comité s'élève à :

- 0,50 € par joueur et par partie pour un Senior, Vermeil ou Diamant.
- gratuit pour les Poussins, Benjamins, Cadets, Juniors et Espoirs soit les moins de 25 ans

La partie redevance Comité (chèques à l'ordre **du Comité Régional Dauphiné-Savoie de Scrabble®**) doit être envoyée à

Gérard CARRY  
9 Allée Copernic  
38130 ECHIROLLES

## Rappel sur l'enregistrement des THs

Tout TH (2, 2 « catégoriel », 3, 5 parties ou plus) doit être géré dans Sigles. L'organisateur du tournoi doit envoyer les résultats directement à la Fédé pour enregistrement et au webmestre du Comité ([webmestre@scrabblecrds.fr](mailto:webmestre@scrabblecrds.fr)) pour publication sur le site . Dans tous les cas, faire un export excel et une sauvegarde Sigles et transmettre les fichiers nomtournoi.DB, nomtournoiA.DB, nomtournoiGP.DB, lish2 et nomtournoi.xls aux deux destinataires. La redevance Comité :

- 1€ par joueur Senior, Vermeil, Diamant pour un TH2
- 0,5€ par joueur Poussin, Benjamin, Cadet, Junior, Espoir pour un TH2
- 1,5€ par joueur Senior, Vermeil, Diamant pour un TH3 et plus.
- 0,75€ par joueur Poussin, Benjamin, Cadet, Junior, Espoir pour un TH3 et plus.

Dans le cas d'un Festival, la redevance aussi bien Fédé que Comité se limite à celle du tournoi ayant le plus de joueurs.

Le montant de la redevance Comité : chèque libellé à l'ordre **du Comité Régional Dauphiné-Savoie de Scrabble®** est à envoyer à :

Laurent ODIER  
43 rue Antoine de St Exupéry  
38340 VOREPPE

## Rappel sur l'enregistrement des compétitions décentralisées (Phases, Qualification Vermeils, Simultanés divers et variés, ...)

Les résultats définitifs (DA et corrections effectués) doivent être envoyés le plus rapidement possible par les responsables de centres ou leur délégué au webmestre du Comité ([webmestre@scrabblecrds.fr](mailto:webmestre@scrabblecrds.fr)); les redevances doivent être envoyées en accord avec la fiche de règlement reçue avec les parties. Le webmestre assure la fusion des résultats des différents centres du Comité et l'envoi sur le site de la Fédé. Il a toutefois une vie de famille et le droit de manger, voire éventuellement de rentrer chez lui, donc soyez patients ! D'autant plus que le délai est peut-être dû à un responsable de centre qui arrose la fin de son calvaire.

## Rappel général

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations comptables relatives aux licences et redevances diverses sur le site du Comité : <http://www.scrabblecrds.fr> onglet **Comité** en cliquant sur **Redevance CRDS pour 2013-2014**.

Pour application : le 16 Septembre 2013